

## PROCÈS VERBAL

#### **COMPETITIONS REGIONALES SENIORS**

**PAGE 1/2** 

#### Réunion du 3 juillet 2019 P.V. n° 1

**Président**: M. GUIGNARD.

<u>Présents</u> : MM. BOESSO – CHARBONNIER. <u>Administratifs</u> : MM. VALLET – MOUTHAUD.

\*\*\*\*

#### **FEMININES REGIONAL 1**

#### Reprise du dossier évoqué sur le P.V. n° 46 du 24/06/2019 :

<u>« Courriel de l'E.S. Canéjan du 19/06/2019 mentionnant</u> : « Notre équipe féminine qui évoluait en R1 pour la saison 2018/2019 a été reléguée en terminant 9ième/10. Nous avons été maintenu en R1 à la suite de la montée de Bergerac en D2. Après une saison un peu difficile et ayant un effectif un peu juste, nous vous demandons d'évoluer en R2 pour la saison 2019/2020. »

La commission, après en avoir débattu, et avoir recueilli les avis défavorables par écrit pour une intégration en Féminines Régional 1, secteur Sud :

- de l'U.S. Alliance Talençaise (classé 3<sup>ème</sup> de la poule B, secteur Sud, de Féminines Régional 2 en 2018/2019)
- de Langon F.C. (classé 4<sup>ème</sup> de la poule B, secteur Sud, de Féminines Régional 2 en 2018/2019)
- de l'E.S. Montoise (classé 6<sup>ème</sup> de la poule B, secteur Sud, de Féminines Régional 2 en 2018/2019)

attend la réponse du F.C. Libourne (classé 7<sup>ème</sup> de la poule B, secteur Sud, de Féminines Régional 2 en 2018/2019). Si ce club donnait son accord par écrit pour intégrer la poule B de Féminines Régional 1, secteur Sud, en lieu et place de l'E.S. Canéjan, ce dernier club se retrouverait donc, suite à sa demande, reversé en Féminines Régional 2, secteur Sud. »

Courriel du F.C. Libourne du 27/06/2019 donnant son accord par écrit pour intégrer la poule B de Féminines Régional 1, secteur Sud, en lieu et place de l'E.S. Canéjan.

<u>La commission valide cette modification</u> avec l'E.S. Canéjan qui se retrouve donc, suite à sa demande, reversé en poule B de Féminines Régional 2, secteur Sud.

#### **Prochaines réunions :**

- <u>le mercredi 24 juillet 2019</u> à 10h00 à Puymoyen : tirage du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France.
- <u>le mercredi 31 juillet 2019 à 10h00 à Puymoyen</u> : tirage du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine.
- le mercredi 28 août 2019 à 11h00 à Puymoyen : tirage du 2ème tour de la Coupe de France.
- <u>le jeudi 5 septembre 2019</u> à 10h00 à Puymoyen : tirages du 3ème tour de la Coupe de France et du 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine.





# PROCÈS VERBAL

### **COMPETITIONS REGIONALES SENIORS**

**PAGE 2/2** 

Présidence, **Daniel GUIGNARD**Le Secrétaire de séance, **Philippe MOUTHAUD** 

Procès-Verbal validé le 04/07/2019 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.

